

Compte rendu du Conseil Municipal du 22 MAI 2017

Etaient présents : Monsieur le Maire

Madame DELAFONTAINE C, Messieurs AGRET R., CHERUEL P., GAUTHIER D., Adjoints
Mesdames : ASTIER C., BEYNET E., BOUCHE M., PEROT M., SAINSON A, Messieurs BENOIT M., BESSON S., MIALHE A., RICHARD B., RIEU P., VALLAT M., Conseillers Municipaux.

Procuration : DENIS à BOUCHE.

Absents : MARTIN C - REBIERE P.

Secrétaire de Séance : RIEU P.

Pas de remarque sur dernier compte rendu CM

1. CREATION POSTE POUR NOMINATION STAGIAIRE MME FANNY GIORIA-GUIRAL AU 01.06.2017

Monsieur RIEU expose que, selon lui et conformément à ce qu'il avait déjà écrit par mail aux membres du CM le 12/05/16, à savoir : On ne peut se prononcer sur ce poste pour une décision aussi importante...Monsieur le MAIRE lui dit que cela n'est pas recevable et que la personne fait très bien le travail prévu pour le poste.

Monsieur RICHARD demande si au moins un entretien annuel d'évaluation avant décision a été fait comme cela doit être fait dans la procédure administrative.

Monsieur le MAIRE lui répond qu'il se trompe et que de toute façon il la rencontre quasiment tous les jours.

Voté à la majorité

Cinq abstentions = MIALHE PEROT RICHARD RIEU VALLAT

2. DECISION MODIFICATIVE OPERATION 1037 : ACHAT LIVRES/MEDIATHEQUE EN INVESTISSEMENT COMPTE 2168

Affectation de crédits pour achats de livres en investissement pour la création de la médiathèque.

En vue de l'ouverture prochaine de la médiathèque au sein du Pôle Culturel Jean FERRAT, il est nécessaire d'acheter des nouveaux ouvrages. Il s'agit d'un accroissement de notre stock à l'occasion de la création de cette médiathèque.

Les livres, DVD, CD seront acquis pour environ 6 000 € TTC et conservés à la médiathèque pour plusieurs années (au moins 10 ans), en conséquence, il l'achat de ces livres peut être effectué en section investissement compte 2168. A cet effet, un changement d'affectation de compte devra être effectué au sein de l'opération 1037, comme suit :

2313 : - 6 000 euros

2168 : + 6 000 euros.

Il est en de même pour le matériel informatique :

2313 : - 9 200 euros

2184 : + 9 200 euros

Voté à l'unanimité

3. DECISION MODIFICATIVE OPERATION 1048 : AMENAGEMENT SECURITAIRE POLE JEAN FERRAT

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 25 avril dernier, il a été attribué à l'entreprise COLAS de Marguerittes, le marché de travaux de voirie pour une totalité de 256 798,56 € TTC pour deux tranches à réaliser sur les exercices 2017 et 2018.

En 2017, seule la tranche ferme a été prévue au budget prévisionnel avec des crédits à hauteur de 120 000 € TTC alors que l'offre de l'entreprise COLAS s'élève à 120 906,60 € TTC. Il conviendrait d'affecter des crédits à hauteur de 1 000 € qui seront prélevés de l'opération 1049 compte 2031.

Voté à la majorité
Cinq abstentions = MIALHE PEROT RICHARD RIEU VALLAT

4. ECOLE ELEMENTAIRE BERNARD DE VENTADOUR

RENOVATION ENERGETIQUE CHOIX DU CABINET MAITRISE D'ŒUVRE

Après examen du dossier technique et administratif la commission d'appel d'offres réunie le 03 mai 2017 propose de retenir la société d'étude Exper énergie. (Voir compte-rendu commission)

Voté à l'unanimité

5. ECOLE MATERNELLE ALPHONSE DAUDET

CHOIX ENTREPRISE CASEIRO POUR TRAVAUX ETANCHEÏTE TOITURE

La première consultation a été déclarée infructueuse. En effet, aucune offre reçue en mairie. Deuxième appel d'offres lancé, une seule entreprise a répondu : Entreprise CASEIRO pour un montant de 35 346,32 € TTC qui correspond au montant estimé. Les travaux devant être réalisés début été 2017, la commission d'appel d'offres réunie le 03 mai 2017 propose de retenir cette entreprise.

Voté à l'unanimité

OPERATION RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE ELEMENTAIRE : PLAN DE FINANCEMENT DEMANDE PAR M. LE PREFET DU GARD

Suite à la rencontre entre Monsieur le Préfet du Gard et Monsieur le Maire, Monsieur le Maire informe que le demande de subvention au titre de fonds de soutien à l'investissement concernant la rénovation énergétique de l'école élémentaire Bernard de Ventadour a été retenue.

Il convient de délibérer afin d'affecter cette somme de 100 000 € en investissement de l'opération n° 1049 « rénovation énergétique de l'école élémentaire Bernard de Ventadour ».

Voté à l'unanimité

D'autre part, Monsieur le Maire informe qu'une demande de subvention auprès de l'ADEME et du Conseil Régional est en cours toujours pour la « rénovation énergétique de l'école élémentaire Bernard de Ventadour ».

Nous pouvons éventuellement prétendre à un montant de 40 000 €.

PÔLE CULTUREL JEAN FERRAT

6. AVENANT 4 MAITRISE D'ŒUVRE ARCHI ET PARTENAIRES PROLONGATION DELAIS AU 30.09.2017

Voté à la majorité
Cinq abstentions = MIALHE PEROT RICHARD RIEU VALLAT

7. AVENANT LOT 1 RODARI – PEINTURE FACADES

Proposition avenant n°5. Prestations supplémentaires. L'entreprise RODARI, titulaire du lot 1 du marché propose d'effectuer deux couches de finition type pliolite sur les façades du pôle culturel Jean FERRAT (389m2).

Les travaux s'élèvent à 17 505 € H.T. soit 21 006.00 € TTC

Voté à la majorité
Cinq abstentions = MIALHE PEROT RICHARD RIEU VALLAT

8. AVENANT LOT 9 RECOLOR – TRAITEMENT SOUS BASSEMENT FACADES AVEC RETOUR ESCALIER

Isolation par l'extérieur. L'entreprise RECOLOR, titulaire du marché nous propose des travaux complémentaires. Il s'agit du traitement du soubassement de la façade principale y compris le retour de l'escalier avec mise en œuvre d'un R.P.E. en finition.

Le montant H.T. s'élève à 2 619 € soit 3 142.80 € TTC.

Monsieur RICHARD fait remarquer que l'enveloppe de 120 KE prévue à tous ces avenants risque de ne pas suffire.

Voté à la majorité
Cinq abstentions = MIALHE PEROT RICHARD RIEU VALLAT

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire met fin à la séance.

Le Maire,
Jacques DEMANSE

